

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Caisse des dépôts et consignations

Arrêté du - 1 JUIN 2021

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2022

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;

Vu les articles R 518-1 à R 518-11 du code monétaire et financier ;

Vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2021-445 du 14 avril 2021 relatif aux secrétaires d'administration de la Caisse des dépôts et consignations

Vu l'arrêté du 29 avril 2011 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire d'administration de classe supérieure et au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2021 autorisant, au titre de l'année 2022, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement dans le grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations ;

ARRÊTE :

Article 1er : La composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations organisé au titre de 2022, est fixée comme suit :

Monsieur Alain BEUZELIN

Contrôleur général de la Caisse des dépôts et consignations, Président ;

Monsieur Jérôme BRUN

Attaché d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations ;

Monsieur Olivier MAZAUDOUX

Attaché principal d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations ;

Madame Séverine PERCOT

Attachée principale d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations ;

Madame Flora ROUX

Attachée principale d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations.

En cas d'empêchement du président, celui-ci sera remplacé par Monsieur Olivier MAZAUDOUX.

Article 2 : Le présent arrêté sera déposé à la Direction des ressources humaines de l'Etablissement public et fera l'objet d'une publication dans les supports de communication interne et externe ainsi que d'un affichage dans les locaux de l'Etablissement public.

Fait à Paris, le **1 JUIN 2021**

Pour le directeur général,
Le directeur des ressources humaines du Groupe
et de l'Etablissement public



Paul PENY